



## Les Chèques KDO4 de la CCI, un outil au service du développement économique local...

Les Chèques Cadeaux KDO4 rencontrent un vif succès auprès des entreprises, associations et comités d'entreprises. Distribués auprès d'un large public de professionnels et généralement offerts aux collaborateurs, ils sont valables exclusivement chez les 520 commerçants et prestataires de services partenaires du département.

### Un outil au service du développement économique

Les Chèques KDO satisfont pleinement les consommateurs et autres locavores qui

souhaitent consommer local et participent ainsi au développement de l'économie du territoire. Mais, les Chèques cadeaux KDO4, c'est également de multiples avantages pour tous :

- exonérés de charges sociales et fiscales pour l'entreprise ou son CE(\*)
- pouvoir d'achat supplémentaire pour les utilisateurs,
- frein à l'évasion commerciale et retombées économiques pour les entreprises locales.

### Ce sont les clients, séduits par cette initiative, qui en parlent le mieux !

Karine Borel, responsable administrative,

Laboratoires Albhades à Oraison.

« Cela fait 4 ans que nous sommes clients du dispositif chèques cadeaux KDO4. Nos employés en bénéficient, principalement au moment des vacances estivales et sont particulièrement satisfaits ! L'une des vertus premières est l'impact qu'ils ont sur l'économie locale ».

Laurent Esteve, secrétaire du comité d'entreprise de la Caisse d'allocations familiales complète « Cela fait deux ans que nous avons opté pour le dispositif promu par la Chambre de commerce et nous nous réjouissons de ce choix. Nos 80 agents en



bénéficient à l'occasion des fêtes de Noël. Notre motivation première par rapport aux autres chèques KDO4, c'est de participer à la vie économique locale ».

\* Cf liste des évènements URSSAF

**Plus d'info :** 04 92 30 80 99  
chequescadeaux04@digne.cci.fr  
www.chequescadeaux04.fr



Contact

04 92 30 80 92 - www.digne.cci.fr - communication@digne.cci.fr



CCIT04

CCI ALPES DE-HAUTE-PROVENCE



BRJN



ALP4

La Provence, le 05/10/17